



**IFSI - IFAS**

**LIVRET D'ACCUEIL APPRENANT**

**MAI 2024**



Centre de Formation Professionnelle  
Bordeaux Nord Aquitaine  
Association Loi 1901



CFPBNA - 6 rue Robert Charazac - 33300 Bordeaux – Tel : 05 56 43 70 82

[contact@cfpbna.asso.fr](mailto:contact@cfpbna.asso.fr) - [www.cfpbna.asso.fr](http://www.cfpbna.asso.fr)

Prestataire de formation enregistré sous le n°72 33 0072333 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

N° Siret : 382 534 634 00037 – APE : 8559A – non assujetti à la TVA

Version 1 – Création du document en Février 2023

## SOMMAIRE

### PRESENTATION DU CFPBNA

- NOS FORMATIONS
- NOTRE CERTIFICATION
- LES LOCAUX
- LES SALLES DE COURS
- PLAN DES LOCAUX

### INFORMATIONS PRATIQUES

- ACCUEIL,
- CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION,
- ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL,
- SALLE MULTIMEDIA,
- CARTE APPRENANT CFPBNA,
- DOCUMENTS A REMETTRE,
- APPRENANTS POLE EMPLOI, BOURSES REMUNERATION REGION,
- APPRENANTS SALARIES,
- RESTAURATION,
- TRI SELECTIF,
- PARC MUNICIPAL,
- REPRESENTATION DES APPRENANTS ET BUREAU DES ETUDIANTS,
- OBJETS PERDUS,
- SECURITE INCENDIE : POINT DE RASSEMBLEMENT,
- PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP,
- INFORMATIONS SPECIFIQUES IDE.

## **OUTILS DE COMMUNICATION**

PANNEAUX D’AFFICHAGE,  
SITE INTERNET,  
RESEAUX SOCIAUX.

## **PLAN D’ACCES**

ACCÈS PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN,  
CIRCULATION ET STATIONNEMENT.

## PRESENTATION DU CFPBNA

Le CFPBNA ou le Centre de Formation Professionnelle Bordeaux Nord Aquitaine est une association de type loi 1901, à but non lucratif.

Il a été créé en 1973, par Guy Paul Guichard (1925-2024), par ailleurs fondateur du Groupe GBNA Santé.

Le CFPBNA comme son nom l'indique se situe au Nord de la ville de Bordeaux et accueille des élèves et étudiants de la Métropole et bien au-delà.

Le Centre de Formation Professionnelle Bordeaux Nord Aquitaine, s'est engagé dès les premières années de son existence à former les futurs professionnels paramédicaux ambulanciers et aides-soignants.

S'engageant très vite sur les personnels évoluant en structures de soins, le CFPBNA a contribué à la formation de 1700 aides-soignants en Gironde (IFAS\*) et, depuis 2015, il est le 1er centre de formation à avoir développé l'apprentissage des aides-soignants en région Nouvelle-Aquitaine.

En 2021, Alain Rousset, Président de Région et Françoise Jeanson, Vice-Présidente déléguée à la Silver Economie accordent un nouvel agrément : le CFPBNA est en effet autorisé à ouvrir un IFSI\* avec 2 particularités notables sur le territoire national pour la rentrée de Septembre 2022 :

- 1/ Une promotion choisie de moins de 25 étudiants,
- 2/ 10 auront une place d'apprenti(e)s dès la première année dans le Groupe GBNA Santé.

Au 05.01.2024, le CFPBNA comptabilise 2 classes aides-soignants avec près de 70 apprenants et 40 étudiants dont 23 sont salariés.

9 apprentis en 1<sup>ère</sup> année, et 2 salariés financés, 11 apprentis en 2<sup>e</sup> année, et 1 salarié financé.

En 2024, les prochaines rentrées sont les suivantes :

Côté IFSI\*, nous accueillerons notre 3<sup>e</sup> promotion d'étudiants, la Promotion 2024/2027 en soins infirmiers le 30 Aout 2024,

Côté IFAS\*, nous accueillerons deux autres promotions, l'une en Novembre (Date prévisionnelle de rentrée le 20.11.2023, pour la Classe dédiée aux Bacs ASSP) et l'autre en Décembre pour la pré-rentrée puis en Janvier 2024 (Date prévisionnelle de rentrée le 08.01.2024).

IFAS\* - Institut de Formation Aide-Soignant

IFSI\* - Institut de Formation en Soins Infirmiers

## NOS FORMATIONS

### Formations diplômantes

- Infirmier - DEI
- Aide-soignant - DEAS

Nous organisons depuis début 2024 des actions de formations courtes pour le développement des compétences des personnes titulaires du DEI et du DEAS, et des ASH (Agents ou employés des Services Hospitaliers).

## NOTRE CERTIFICATION

Le CFPBNA a obtenu en Novembre 2020, la certification Qualiopi pour les actions de Formation.



**Qualiopi**  
processus certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au  
titre de la catégorie d'action suivante :  
- Actions de formation

Nous avons passé notre audit de surveillance en Février 2023.

## LES LOCAUX

Le CFPBNA forme un grand ensemble sur un même plateau (Accueil, différentes salles de Cours, TD et TP, Espace Apprenants, et Bureaux), de chaque côté du grand escalier\*.

\*pour toute personne en situation de mobilité réduite, un autre accès est possible, que l'entrée principale aux escaliers.

## LES SALLES DE COURS :

1 (Très) grande salle dédiée aux cours magistraux, examen ou aux conférences pouvant accueillir 100 personnes.

Elle se scinde en 2 salles de cours l'une de 40 à 44 places, et l'autre de 46 à 60 places.

3 salles de Cours ou Travaux Dirigés,

1 salle d'apprentissage de tous les enseignements pratiques en institut, simulant une chambre double de patient,

1 salle est équipée pour l'apprentissage par la simulation, avec régie informatique et matériel vidéo,

1 centre de documentation et d'information mutualisé pour tous les apprenants,

1 salle multimédia, avec des ordinateurs à disposition, avec pack office et internet,

Des ordinateurs peuvent être prêtés sous certaines conditions, à l'année ou pour des besoins ponctuels (travaux de groupe, exposés, ...),

1 Salle de détente entièrement dédiée aux apprenants : le « 12 /13 » (60 m<sup>2</sup> pour les pauses, déjeuners, ateliers...).

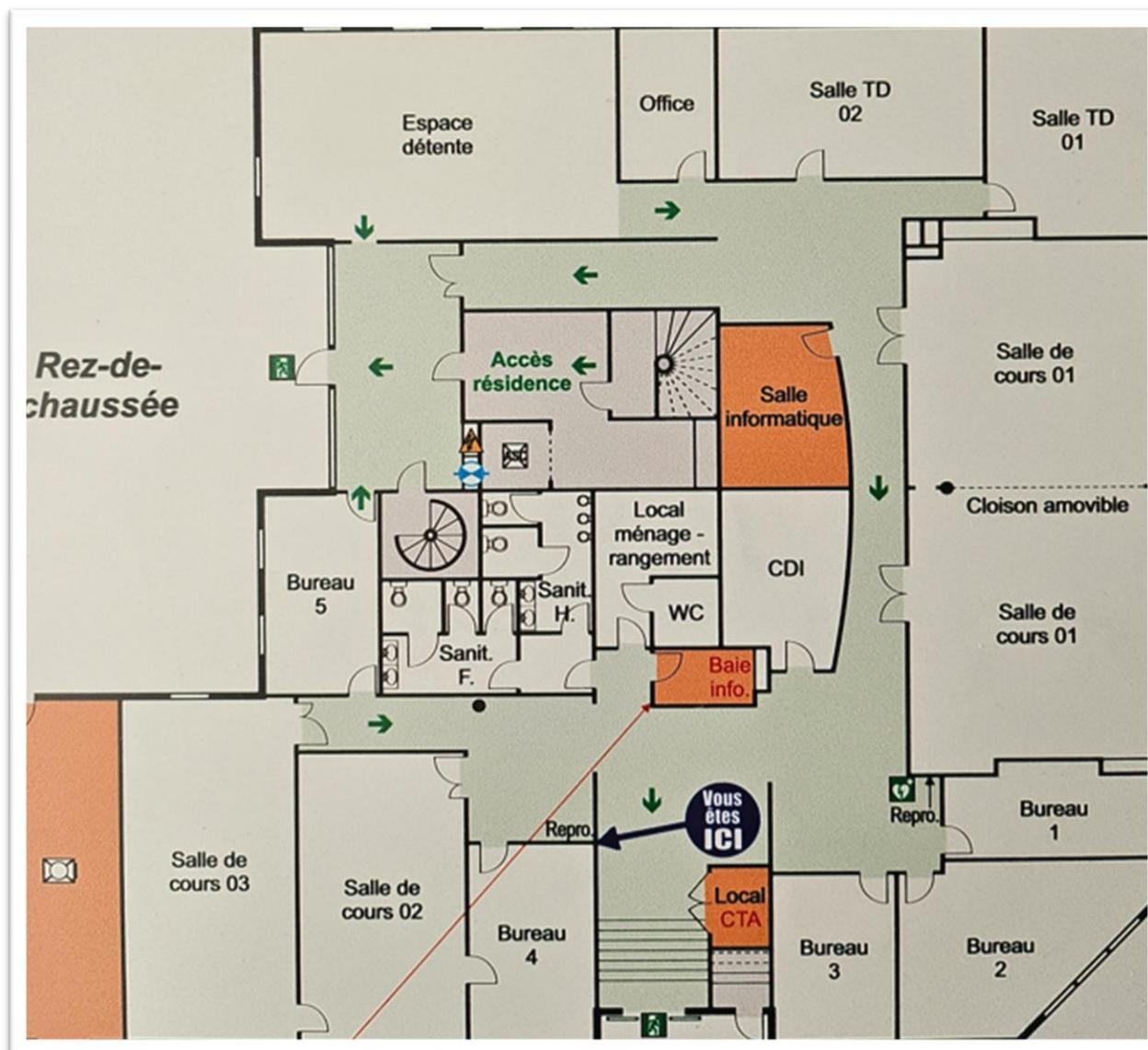
Les bureaux de la Direction, de l'Administration et de l'équipe pédagogique IFAS sont situés à droite quand vous vous situez dans le hall d'entrée,  
Le bureau de l'équipe pédagogique IFSI est à gauche.

Le bureau du référent Handicap est à gauche. Mme Marie Perchery peut être contactée avant ou après votre admission pour vous accompagner lors de votre formation. Ses coordonnées sont le 05 56 43 70 85 et [marieperchery@cfpbna.asso.fr](mailto:marieperchery@cfpbna.asso.fr)

## PLAN DES LOCAUX

Sur la page suivante, vous trouverez un plan détaillé du CFPBNA

L'entrée du bâtiment est au milieu, en haut du schéma.



## LES INFORMATIONS PRATIQUES

Les informations ci-dessous viennent compléter celles du règlement intérieur. Vous devez avoir pris connaissance de ce dernier avant de continuer la lecture de ce livret.

### ACCEUIL

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil téléphonique :

Du lundi au jeudi, le CFPBNA répond à vos questions de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 08h30 à 12h.

Il est possible de signaler également un éventuel retard, ou bien, une absence avant le démarrage des cours, sur le portable du CFPBNA connu des apprenants.

Tel : 05 56 43 70 82 – email : [contact@cfpbna.asso.fr](mailto:contact@cfpbna.asso.fr)

Accueil physique :

Pour les apprenants, du lundi au jeudi, le CFPBNA répond à vos questions de 08h15 à 12h15 et de 12h45 à 16h30, le vendredi de 08h15 à 12h15.

Votre demande peut prendre jusqu'à 48 heures pour être traitée au mieux.

Une situation exceptionnelle peut exiger une prise de rendez-vous ou une rencontre avec votre référent et le directeur.

Pour les candidats, du lundi au jeudi, le CFPBNA répond à vos questions de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 09h00 à 12h00.

Tel : 05 56 43 70 82 – email : [contact@cfpbna.asso.fr](mailto:contact@cfpbna.asso.fr)

Des réunions collectives sont régulièrement organisées, demandez les dates.

Il est préférable de prendre rendez-vous pour les dossiers de financement, avec la Responsable Admissions : [raphaellebeaumont@cfpbna.asso.fr](mailto:raphaellebeaumont@cfpbna.asso.fr)

### CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Le CDI est mutualisé pour tous les apprenants.

Il est accessible aux horaires d'ouverture du CFPBNA, y compris le vendredi après-midi selon les cours des apprenants.

La démarche pour emprunter un livre est expliquée en début de formation.

Une suggestion : consulter Mme Hautot (IFAS) [christellehautot@cfpbna.asso.fr](mailto:christellehautot@cfpbna.asso.fr) et/ou Mme Perchery (IFSI) [marieperchery@cfpbna.asso.fr](mailto:marieperchery@cfpbna.asso.fr)

### **ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL**

Le CFPBNA est rattaché à E-Notitia, qu'il utilise à la fois pour les étudiants en soins infirmiers et pour les élèves aides-soignants. L'apprenant accède aux cours, à des ressources annexes aux cours, aux capsules universitaires le cas échéant, à des dossiers bibliographiques, etc... Et ceci tout au long de son parcours. Les plannings peuvent être mis en ligne ainsi que des changements exceptionnels.

Les identifiants pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités sont communiqués en début de formation. Les formateurs peuvent inviter les apprenants à utiliser d'autres plateformes gratuites, selon les besoins de l'apprenant et au fur et à mesure du parcours.

### **SALLE MULTIMÉDIA**

La salle est accessible aux horaires d'ouverture du CFPBNA, y compris le vendredi après-midi selon les cours des apprenants. Une suggestion : consulter M. Clémenceau (IFAS) [fabriceclémenceau@cfpbna.asso.fr](mailto:fabriceclémenceau@cfpbna.asso.fr)  
Les ordinateurs disposent de logiciels de traitement de textes, de tableur, de présentation type diaporama, et d'internet.

Il n'est pas possible d'imprimer sur place au CFPBNA pour les apprenants. Consulter éventuellement vos formateurs.

Des ordinateurs peuvent être prêtés aux apprentis par le CFA de la FHP sur simple demande et pour les autres apprenants par le CFPBNA. Une convention est signée entre les parties, pour engagement et bienveillance envers le matériel prêté. Une demande : consulter M. Clémenceau (IFAS) [fabriceclémenceau@cfpbna.asso.fr](mailto:fabriceclémenceau@cfpbna.asso.fr)

### **CARTE APPRENANT CFPBNA**

Une carte non nominative, mais numérotée, vous sera délivrée gratuitement à la rentrée. Une caution vous est demandée à l'entrée en formation.

Elle vous donne le droit d'accéder à la Cafétéria de la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine ou PBNA, et d'être identifié comme un apprenant inscrit au CFPBNA, mais aussi de portemonnaie électronique. En cas de perte ou de vol, consulter M. Clémenceau (IFAS) [fabriceclémenceau@cfpbna.asso.fr](mailto:fabriceclémenceau@cfpbna.asso.fr)

## DOCUMENTS A REMETTRE

Durant les horaires d'ouverture de l'institut, vous pouvez déposer vos documents

- En priorité à votre formateur référent en allant au bureau dédié,
- A l'accueil entre 08h15 et 12h00 si et seulement si cette personne est indisponible,

En dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez remettre vos documents

Dans la boîte aux lettres accessible même si la grille est descendue,

Par email à l'adresse mail que vous aura confiée l'équipe pédagogique.

Tout ceci en respectant les délais impartis.

## APPRENANTS POLE EMPLOI, BOURSES ET REMUNERATION REGION

Vos demandes sont guidées et accompagnées en début de formation et tout au long de celle-ci.

Une demande : Consulter Mme Noisilleau (Administration) [marionnoilleau@cfpbna.asso.fr](mailto:marionnoilleau@cfpbna.asso.fr)

## APPRENANTS SALARIES ET RELATIONS ENTREPRISES

Vos demandes sont guidées et accompagnées en début de formation et tout au long de celle-ci.

Une demande : Consulter Mme Beaumont Cassagnade (Administration) [raphaellebeaumont@cfpbna.asso.fr](mailto:raphaellebeaumont@cfpbna.asso.fr)

## RESTAURATION

Les apprenants ont accès à un espace qui leur est dédié de 60 m<sup>2</sup> avec les équipements suivants : pas moins de 4 fours micro-ondes, cafetières, bouilloires, réfrigérateurs, vaisselle, et un lave-vaisselle !

Tous les apprenants ont accès pour un tarif proche de celui d'un Restaurant Universitaire à un repas équilibré à la Cafétéria de la Polyclinique Bordeaux Nord.

***Cette décision a été prise par le directoire du Groupe GBNA Santé, très sensible à la situation économique des personnes en formation.***

Il existe plusieurs spots de restauration autour du CFPBNA, rapide ou healthy, ou encore une boulangerie traditionnelle, à moins de 5 minutes à pied.

## TRI SÉLECTIF

En place au sein du CFPBNA avec des règles revisitées depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2023, un affichage vous informe des règles de tri.

### **PARC MUNICIPAL**

Le CFPBNA a la chance d'avoir un parc public attenant, avec zones ombragées, au soleil, zone de pique-nique pour prendre l'air.  
Merci de respecter les règles pour être en bon voisinage avec les autres usagers du parc.

### **REPRESENTATION DES APPRENANTS et BUREAU DES ETUDIANTS (BDE)**

Comme dans toutes les formations de plus de 500 heures, le CFPBNA procède à l'élection des délégués entre la 20<sup>e</sup> et la 40<sup>e</sup> heure de formation, pour les promotions AS et IDE.

Le rôle de ces délégués et les instances auxquelles ils participent sont expliquées avant les candidatures.

L'association du Bureau des Etudiants ou BDE est en cours de construction (statuts, bureau, etc...). Ce livret sera mis à jour dès déclaration des statuts en préfecture.

### **OBJETS PERDUS**

Les objets trouvés sont déposés à l'accueil ou à la direction selon la valeur présumée de l'objet.

### **SECURITE INCENDIE**

Le point de rassemblement est situé à la droite du bâtiment près de l'entrée du parc public en sortant du CFPBNA.

Il est généralement signalé par ce pictogramme : .

### **PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Un panneau d'affichage dédié se situe à l'entrée du bâtiment.

Le CFPBNA a un Référent Handicap pour tous les apprenants : étudiants infirmiers, et élèves aides-soignants. Il accompagne les apprenants en situation de handicap dans les aménagements nécessaires. Son bureau se situe dans celui de l'équipe pédagogique IFSI.

Une demande : Consulter Mme Perchery (IFSI et Référent Handicap) [marieperchery@cfpbna.asso.fr](mailto:marieperchery@cfpbna.asso.fr) et par téléphone : 05 56 43 70 85.

Il peut être consulté en phase de candidature.

Le CFPBNA est accessible physiquement aux personnes à mobilité réduite. Au bout de la rue Charazac sur la droite, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite peut permettre à toute personne d'accéder à une manifestation ou prestation au sein du CFPBNA (Nous contacter, pour vous ouvrir et vous accueillir).

## INFORMATIONS SPÉCIFIQUES IDE

Inscription Université Bordeaux Montaigne :

Vous devez effectuer votre inscription à l'Université Bordeaux Montaigne en suivant la procédure qui vous sera communiquée. Elle est notamment nécessaire pour passer les épreuves universitaires.

Une carte d'étudiant vous sera remise, elle vous permet, notamment, d'accéder aux locaux de l'Université et de bénéficier des services de la bibliothèque universitaire. Cette inscription conditionne l'obtention du grade Licence au terme de votre parcours de formation.

## OUTILS DE COMMUNICATION

### PANNEAUX D’AFFICHAGE

Chaque filière dispose d'un panneau d'affichage. Plannings hebdomadaires des cours et différentes informations y sont signalés. Les évaluations y sont programmées. Il est impératif de consulter quotidiennement la vitrine ou le tableau d'affichage correspondant à sa promotion.

Un panneau est dédié aux démarches spécifiques aux personnes en situation de handicap.

Un panneau dans la salle « le 12/13 » est dédié aux petites annonces entre apprenants.

### SITE INTERNET

[www.cfpbna.asso.fr](http://www.cfpbna.asso.fr)

Le CFPBNA dispose d'un site internet qui vous présente toutes les formations et activités proposées ainsi que l'actualité liée à l'institut.

Une suggestion : Consulter Mme Beaumont Cassagnade (Administration) [raphaellebeaumont@cfpbna.asso.fr](mailto:raphaellebeaumont@cfpbna.asso.fr)

### RÉSEAUX SOCIAUX

Le CFPBNA dispose également :  
d' une page Facebook,  
d' un compte Instagram,  
d' un compte LinkedIn,

Vous pouvez vous abonner pour vous tenir informé et réagir aux publications.

Une suggestion : consulter Mme Raphaëlle Beaumont [raphaellebeaumont@cfpbna.asso.fr](mailto:raphaellebeaumont@cfpbna.asso.fr)

**CFPBNA - 6 rue Robert Charazac - 33300 Bordeaux – Tel : 05 56 43 70 82**

[contact@cfpbna.asso.fr](mailto:contact@cfpbna.asso.fr) - [www.cfpbna.asso.fr](http://www.cfpbna.asso.fr)

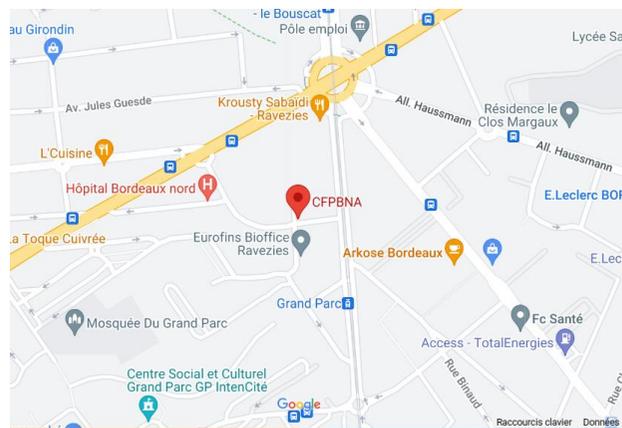
Prestataire de formation enregistré sous le n°72 33 0072333 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

N° Siret : 382 534 634 00037 – APE : 8559A – non assujetti à la TVA

Version 1 – Création du document en Février 2023

## PLAN D'ACCES

Le CFPBNA est situé au 6 Rue Robert Charazac 33300 Bordeaux



### ACCÈS PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le Centre de Formation Professionnelle Bordeaux Nord Aquitaine, est facile d'accès par les transports en commun.

TRAM C - ARRET GRAND PARC OU RAVEZIES,

LIANE 9 - ARRET POLYCLINIQUE BORDEAUX NORD.

Il y a également des stations VCUB à proximité du centre (Consulter le site des TBM)

### CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Le CFPBNA ne propose pas de places parking dédiés aux apprenants, ni de local vélo.

Il est impératif de respecter le sens de circulation, les zones de stationnement autorisées (dont les emplacements réservés aux personnes handicapées dans la rue Charazac) et d'adapter sa vitesse.

Le CFPBNA accueille un peu plus de 100 apprenants dorénavant. Le covoiturage ou l'utilisation des transports en commun sont fortement conseillés.

**CFPBNA - 6 rue Robert Charazac - 33300 Bordeaux – Tel : 05 56 43 70 82**

[contact@cfpbna.asso.fr](mailto:contact@cfpbna.asso.fr) - [www.cfpbna.asso.fr](http://www.cfpbna.asso.fr)

Prestataire de formation enregistré sous le n°72 33 0072333 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

N° Siret : 382 534 634 00037 – APE : 8559A – non assujetti à la TVA

Version 1 – Création du document en Février 2023